

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 696

présenté par

M. Brindeau, Mme Auconie, M. Benoit, M. Guy Bricout, M. Dunoyer, M. Gomès,  
M. Meyer Habib, M. Labille, M. Lagarde, M. Naegelen, Mme Sanquer et Mme Thill

**ARTICLE 24**

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« qu'il soit porté »

les mots :

« de porter ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La rédaction actuelle de cet article comporte en elle-même une imprécision sur la caractérisation de l'intentionnalité de l'auteur de la vidéo. En écrivant « qu'il soit » le seul fait qu'un tiers intervienne pour nuire pourrait être largement apprécié pour qualifier l'intentionnalité de l'auteur. En écrivant « de » le dispositif est sécurisé.